

CTSD du 16 février 2021

Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

M. le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

A situation exceptionnelle, déclaration exceptionnelle.

En parlant d'exceptionnel, vous devinez que je vais aborder la situation climatique costarmoricaine de la semaine dernière et notamment vendredi dernier.

La réponse, ou plutôt non-réponse, fournie par l'administration a elle aussi été exceptionnelle et nos collègues s'en souviendront longtemps. Je le ferai au nom de l'UNSA Éducation en étant le porte-parole de nombre de nos collègues qui nous ont contactés, au moins vous saurez ce qu'il en est.

Au vu des difficultés de circulation déjà importantes depuis mercredi, majorées par un épisode de pluies verglaçantes jeudi après-midi, des prévisions météorologiques pour vendredi qui étaient toutes alarmistes, presque tout le monde pensait, dans un souci évident de protection de la communauté éducative, de la population et des secours, que les écoles et établissements de notre département seraient fermés.

Et puis notre hiérarchie a apporté sa réponse, et quelle réponse, les directeurs et chefs d'établissement devaient informer les parents qu'il était souhaitable de ne pas emmener leurs enfants à l'école le lendemain, tout en précisant clairement qu'il fallait accueillir les enfants qui se présenteraient à l'école.

Dès 7H je vous écrivais vous demandant si vos personnels allaient être contactés, alertés. Les informations officielles émanant du conseil départemental montraient que l'ensemble de nos routes était impraticable et qu'il ne fallait absolument pas prendre la route.

Je n'ai pas eu de réponse, pas plus que la plupart de nos collègues n'ont eu d'informations, traitement purement administratif s'il en est. Du fait de l'absence de décision, nombre de nos collègues ont pris des risques, de gros risques pour arriver sur leur lieu d'exercice, alors que les

pompiers et même les services de la préfecture invitaient la population costarmoricaine à ne pas se déplacer...

Ces personnels ont parfois mis un temps fou pour rejoindre leur lieu de travail, pour au final accueillir quelques enfants et faire de la garderie géante dans des locaux dont l'accès et les cours étaient particulièrement dangereuses, le tout parfois sans garderie, sans cantine...

Au passage, au nom de l'UNSA Éducation, nous remercions les personnels administratifs dans les établissements et surtout dans les circonscriptions, eux aussi se souviendront longtemps de ces derniers jours.

Mais l'important était là, il fallait que nos écoles et établissements ne ferment pas, coûte que coûte, terme que j'avais déjà abordé et qui s'est une fois encore vérifié. Nulle inquiétude, cela fera plaisir à notre ministre, assurément. Les nombreux témoignages que nous avons reçus expriment une colère, évoquant au minimum la déconsidération, et le plus souvent un mépris de leur hiérarchie. Faut de temps je ne vous les citerai pas mais je vous les transmettrai, les témoignages spontanés ont été nombreux et éloquents.

Certains remerciaient leur chef d'établissement (nos collègues du 2nd degré ont quand même été mieux lotis), leurs élus qui avaient assuré leur protection ainsi que celle de leurs personnels. D'autres ont regretté de ne pas être dans le privé, où la sécurité des personnels et des élèves a, semble-t-il, été mieux prise en compte. Ils ont pointé l'absence sidérante d'informations et un sentiment d'abandon de leur hiérarchie, à quelques exceptions près.

Fort heureusement, il semble qu'il n'y ait pas eu d'accidents graves.

Cette décision, ou plutôt non-décision, a fait fi de la sécurité de nos collègues, des personnels des communes, des élèves et de leurs parents. Il est à noter que les protocoles Covid successifs ont tous été oubliés : il fallait accueillir, peu importe qu'il y ait brassage, peu importe les conditions. Cette gestion, ajoutée à la dernière version des protocoles qui allège le cadre même pour les variants, ne peut qu'inciter nos collègues à ne plus avoir confiance en leur administration dont la sécurité pour ses personnels n'est pas la priorité.

S'ils avaient des doutes, ils n'en ont plus, quant à la considération de leur hiérarchie, de leur haute administration et au rôle de protection que celle-ci devrait avoir envers ses personnels. Un comble assurément dans cette période dite d'école de la confiance.

Il est vraiment dommage que notre administration ne mette pas autant d'énergie à maintenir les dotations dans les écoles et les établissements du second degré qu'elle en met pour les garder ouverts, en cas de situation exceptionnelle.

Décidément, c'est une période bien difficile, notre pays étant soumis à un difficile contexte sanitaire depuis de nombreux mois, et les personnels de l'Éducation en savent quelque chose, eux qui travaillent sous tension en permanence. Pour l'UNSA Éducation, cela aurait dû être pris en compte par notre ministre dans ses dotations et dans les arbitrages budgétaires.

La carte scolaire 1er degré a été douloureuse, alors que dire de celle qui s'annonce dans le 2nd degré ? Notre département qui avait déjà pris « très cher » ces deux dernières années va être encore très impacté par cette suppression massive de postes faite dans un contexte de démographie pourtant en hausse.

Les remontées que nous avons des établissements sont très inquiétantes et confirment l'analyse faite nationalement par l'UNSA Éducation lors du CT ministériel de la semaine dernière.

L'UNSA Éducation y a alerté solennellement le ministre sur les conséquences des arbitrages budgétaires qui ont présidé à la préparation de la rentrée 2021. Au fil des CTA et des CTSD, les chiffres nationaux se déclinent en conditions d'enseignement dégradées pour la prochaine année scolaire. Celle où il faudrait chercher à effacer les stigmates d'une épidémie qui aura pesé lourdement sur les apprentissages et l'équilibre des élèves.

Dans le second degré, le contexte est celui d'une augmentation importante des élèves à la rentrée 2021. L'UNSA Éducation dénonce la suppression massive des emplois qui l'accompagne.

Les effets des décisions de transformation des heures postes en heures supplémentaires annuelles commencent à se dessiner. Les classes seront surchargées. On atteint 30 élèves par classe au collège, ne parlons pas des effectifs par classes au lycée... Les dédoublements, comme l'aide personnalisée, seront réduits. La multiplication des services partagés entre plusieurs établissements, pour éviter des suppressions, limitera la disponibilité des professeurs pour l'investissement pédagogique dans la vie des établissements. Les moyens de remplacements seront eux aussi diminués. Désormais les difficultés ne concerneront plus seulement les remplacements courts mais également les longs. Et quid des possibilités de travail à temps partiel qui semblent difficiles à obtenir, voire impossibles ?

Quelles justifications à de tels choix ? Pour l'UNSA Éducation, ces décisions ignorent le contexte présent et obèrent l'avenir. Elles dégradent les conditions d'enseignement à très court terme et suppriment d'ores et déjà les marges de moyen terme.

Des marges indispensables pour, enfin, agir sur les caractères inégalitaires de notre système scolaire, pour lutter contre l'archipellisation de notre République.

Une grande partie de l'argent public finance des établissements privés sous contrat qui sélectionnent les élèves et développent le danger social et démocratique de l'entre-soi.

La réduction des inégalités, le respect de la promesse républicaine doivent confronter les ambitions au réel. Or, les décisions budgétaires nient cette ambition.

Il est de notre devoir à l'UNSA Éducation de dénoncer ces choix budgétaires, guidés par les prospecteurs du futur budgétaire, qui, depuis Bercy, usurpent la décision politique et induisent des politiques qui, pour le présent, sont inconséquentes.

Il en est de même s'agissant des contractuels et assistants d'éducation recrutés depuis novembre pour permettre à l'École de faire face à l'épidémie. Alors qu'ils sont plusieurs centaines à avoir répondu présents malgré des contrats peu attractifs, ils sont actuellement remerciés au terme de leur contrat. L'UNSA Éducation demande la prolongation de leurs contrats jusqu'aux vacances d'été afin d'affronter la suite de l'épidémie, stabiliser l'École et sécuriser ces personnels venus prêter main forte.

Au vu de la modification et de l'allègement de la dernière FAQ (le 12 février), notre ministère a choisi d'alléger ses contraintes plutôt que de renforcer les moyens. Et au vu du contexte actuel, la mise en place de cette carte scolaire est presque une provocation tant les protocoles seront difficiles à appliquer dans des classes toujours plus chargées. Cela nous étonne d'autant plus que nationalement les médecins scolaires de l'UNSA Éducation ont demandé la fermeture des établissements.

Puisque nous abordons ce sujet, L'UNSA Education rappelle son attachement aux services médicaux au sein de l'Éducation nationale pour lesquels il demande des moyens depuis des années et se bat contre la décentralisation imminente des infirmières scolaires et a de fortes interrogations quant à la position des psy EN.

Lors du CHSCTM, nos représentants nationaux de l'UNSA Éducation ont regretté que nous restions toujours sans aucune visibilité sur ce que le ministère dresse comme perspectives pour le retour des congés d'hiver.

Toujours et encore ce manque d'anticipation, ce n'est pas faute de l'avoir demandé, pour le Bac 2021 : le ministère annonce enfin un cadre national qui arrivera alors que les deux premiers trimestres seront derrière nous. Un manque d'anticipation qui revient une fois de plus à dire aux collègues « Débrouillez-vous ! ».

Exclus de la prime Informatique, l'UNSA est intervenue pour les CPE et les professeurs documentalistes. Des avancées sont en cours mais quel mépris pour ces professionnels !

Pendant la période de confinement et depuis plusieurs mois, le SE-Unsa n'a eu de cesse d'alerter le ministère concernant les conditions de travail dégradées des vies scolaires.

Le SE-Unsa avait relayé la pétition soutenue par l'Association des professeurs documentalistes de l'Éducation nationale. Il s'était inscrit dans une démarche collective avec d'autres organisations syndicales pour mettre en avant dans les débats le sujet de l'égalité de traitement des professeurs documentalistes avec les autres enseignants.

Autre sujet, l'EPS, la grande sacrifiée de ces derniers temps. Depuis le 16 janvier 2020, la suspension de l'EPS en milieu clos a conduit bien souvent à l'arrêt de la pratique sportive, puisqu'en cette saison les sols peuvent être impraticables toute ou partie de la journée.

Or certaines activités enseignées en milieu clos se prêtent facilement au respect de la distanciation (badminton, danse, course, tennis de table...) avec un volume d'air par élève, en gymnase, bien supérieur à celui d'une salle de classe.

Pour le SE-Unsa, le bon sens doit l'emporter. Il demande donc la reprise de l'EPS en milieu clos dès le retour des vacances scolaires d'hiver, avec l'instauration d'une jauge par élève (mètre carré ou volume d'air) et une liste d'activités adaptées.

Pour les AESH, au niveau national, de manière intersyndicale, nous demandons une revalorisation pour des personnels qui gagnent vraiment très peu et localement nous demandons toujours que les 64 AESH manquants soient recrutés.

Nous vous remercions.

Robin Maillot pour l'UNSA Éducation